

Fédération Colombophile Région Pays de Loire



Bureau Directeur

Président :	Yannick CUSSONNEAU	06.03.11.02.35
Trésorière :	Jacqueline BESSEAU	06.88.77.92.80
Secrétaire :	Loetitia MERRIEN	02.40.56.16.88
1^{er} Vice-président :	Émile DULAIN	06.29.78.32.96
2^{ème} Vice-Président :	Jean-Marie BLOUIN	06.33.58.67.98

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PAYS DE LOIRE DU 27 NOVEMBRE 2021 A SAINT JULIEN DE CONCELLES

Ouverture de séance : 9h30

Le Président Yannick CUSSONNEAU tient à rendre hommage à Serge LASSALLE qui nous a quitté ainsi qu'à Robert JOVENIAUX qui étaient toujours présents dans les assemblées.

Le Président Fédéral demande un instant de recueillement en leur hommage ainsi que pour tous les colombophiles décédés cette année.

APPEL DES SOCIÉTÉS ET REMISE DES BOOKS :

SOCIÉTÉS PRÉSENTES :

- CHATEAUBRIANT
- CLISSON
- COUËRON
- NOTRE DAME DES LANDES
- ORVAULT
- ST JULIEN DE CONCELLES
- ST HERBLAIN
- ST SEBASTIEN SUR LOIRE
- COMMEQUIERS
- DAMVIX
- FONTENAY LE COMTE
- ILE D'OLONNE
- LA ROCHE SUR YON
- LE PERRIER
- LES HERBIERS
- LES SABLES D'OLONNE
- ST GILLES CROIX DE VIE
- CHAMPIGNY
- CHOLET
- LA SEGUI NIERE
- LONGUE JUMELLES
- MARTIGNE BRIAND
- TRELAZE

SOCIÉTÉS ABSENTES :

- AURAY
- GUERANDE
- MISSILLAC
- ST NAZAIRE
- VANNES
- LA POMMERAYE
- SAUMUR

REMISE DES PRIX DE 2020 ET DE 2021

Le Président Fédéral Yannick CUSSONNEAU précise qu'il va commencer par les remises de prix 2020 comme cela n'a pas été possible à cause du COVID-19 en 2020, puis par celle de 2021 ainsi qu'à la remise des distinctions honorifiques.

Voir book

MOT DU PRESIDENT FEDERAL :

Voir book

RAPPORT FINANCIER :

Voir book

Le bilan financier est acté à l'unanimité.

RAPPORT DE LA COMMISSION SPORTIVE :

Voir book

RAPPORT DU CONTRÔLE :

Voir book

RAPPORT DE LA COMMUNICATION :

Voir book

RAPPORT PROTECTION ET CONTENTIEUX :

Voir book

LES DÉLÉGUÉS POUR LE CONGRES NATIONAL DE GRAVELINES :

Cette année, les sociétés délégués sont tirées au sort par un huissier : mais si une société ne peut pas y aller, nous ferons comme l'habitude, la société pourra donner sa procuration à une autre société qui désire s'y rendre. Vous serez tenu au courant par la fédération et notre secrétariat.

SOCIETE DELEGUEE POUR LE CONGRES NATIONAL DE GRAVELINES
LA SEGUINIÈRE
CHAMPIGNY
VANNES
CHATEAUBRIANT
NOTRE DAME DES LANDES
SAINT GILLES CROIX DE VIE
FONTENAY LE COMTE

LES VŒUX POUR la FÉDÉRATION NATIONALE

Les vœux sont à transmettre, pour le 15 décembre 2021 au plus tard, à la Secrétaire Fédérale et au Président Fédéral, qui seront ensuite adressés à la Fédération Nationale lors du Congrès du 9 janvier 2022.

QUESTIONS DIVERSES :

Jean-Luc GUERINEAU demande le tarif du nouveau matériel **i pigeon** , Régis VOVARD a eu quelques informations il serait de 600 euros environ. Ce kit comprendrait l'appareil, avec le GSM et une antenne société. L'antenne société serait offerte. Suite à l'agrément qui va être donné à GRAVELINES, nous aurons plus de renseignements.

Mickaël ESNAULT demande si on peut savoir les sociétés qui sont susceptibles de se rendre à GRAVELINES afin de faire déjà un point.

La société de CLISSON, de LONGUE JUMELLES, LA SEGUINIÈRE, MARTIGNE BRIAND seraient déjà intéressées pour y aller.

FRANCISCO PIRES de la SEGUINIÈRE demande pourquoi il y a encore des pigeons qui n'ont pas de bagues adresses, le mieux est de contacter Jacqueline BESSEAU qui grâce au listing des bagues matricules peut savoir de

quelle société ils proviennent. (pour 2021 voir dans le book, la liste complète de distribution y est)

Joseph BLONDEAU demande pourquoi il n'y a pas de fiche de raccord universel, Yannick CUSSONNEAU indique que, suite à la concurrence, les fournisseurs de matériel ne sont pas d'accord entre eux.

Emmanuel JULIER demande si les bagues adresses sont obligatoires que sur les pigeons joués en concours ? Yannick CUSSONNEAU répond que tous les pigeons doivent avoir obligatoirement une bague adresse.

Alain RICHARD précise qu'il a eu un pigeon qui est revenu sans sa bague adresse et sans sa bague matricule. Radouanne MASRI demande une précision sur les lâchers fédéraux et qui prend la décision du lâcher : Vincent MERRIEN répond que cela fonctionne de la manière suivante dans chaque groupement il y a un responsable de commission sportive et il y a un responsable de commission sportive fédérale : le vendredi soir en principe sauf comme cette année où la météo est ingérable, j'appelle le chauffeur où il en est, j'appelle l'assermenté pour lui donner mes consignes horaires pour le lâcher, mais avant cela je contacte les 3 présidents de commission sportives des groupements et je leur demande leur avis : chaque président de commission sportive engage son groupement et à partir du moment où l'on s'est mis d'accord, le matin c'est moi qui prend la décision de lâcher les pigeons.

Par contre si le temps ne le permet pas, s'il y a un problème de météo, on se repasse un appel téléphonique et là on change notre décision et on décale ou annule le concours.

On est confronté depuis un certain temps, et on est pas les seuls si on regarde dans les régions aux alentours, il y a des phénomènes bizarres où l'on constate des pertes de pigeons sur des concours de vitesse.

Je tiens à préciser que nous faisons tout pour mettre toutes nos chances de notre côté pour que les concours se passent dans de bonnes conditions.

Marie-Christine LESAGE demande si le camion était au bon endroit pour le lâcher de LUNÉVILLE : Vincent MERRIEN répond que oui et que l'assermenté fait son travail, il se rend sur le lâcher avec son relevé GPS.

Michel BARRETEAU précise qu'il y a eu des critiques qui ont été faites pour LUNÉVILLE comme quoi il y avait une barrière trop prêt qui gênait pour le lâcher. Vincent MERRIEN n'a pas de retour comme cela mais il demande que le chauffeur lui fasse un retour pour que cela ne se reproduise plus : prendre des photos afin de remonter les informations des dysfonctionnements aux sociétés et que celle-ci fassent le nécessaire (exemple : paniers qui s'ouvrent mal ou pas du tout, etc....). Comme le précise Michel BARRETEAU ce n'est pas la faute de la commission sportive mais celle des sociétés qui doivent vérifier leurs matériels et on n'est pas obligé de le faire dans l'hiver mais cela peut être fait régulièrement.

Denis RAHAL précise qu'ils ont été lâchés plusieurs fois à LUNÉVILLE et tout c'est bien passé.

Yannick CUSSONNEAU ne sait pas si LUNÉVILLE est un lieu où il y a plus de rapaces car c'est vrai que si un pigeon est blessé au départ il a plus de mal à rentrer à son colombier.

Jacky DULAIN demande que lorsque l'on a des pigeons blessés qui rentre de concours remonter l'information et donner des éléments de réflexion pour le concours.

LES DEMANDES DE DISTINCTIONS HONORIFIQUES :

Les demandes sont à transmettre à Loetitia MERRIEN avant la fin de l'année.

LE RESULTAT DES ELECTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le bureau de vote a été clôturé à 10h45.

Trois bureau de vote (1 par groupement) – deux assesseurs par bureau

Inscrits : 99 délégués

Votants : 70

Nuls : 5

Exprimés : 65

Les Élus sont :

POSTES	CANDIDAT LISTE 1	NOMBRE DE VOIX TOTAL	
PRÉSIDENT	YANNICK CUSSONNEAU	47	ELU
	JOACHIM BOUJRAF	14	
VICE-PRÉSIDENT	EMILE DULAIN	65	ELU
VICE-PRÉSIDENT	JEAN-MARIE BLOUIN	65	ELU
TRÉSORIERE	JACQUELINE BESSEAU	64	ELU
SECRÉTAIRE	LOETITIA MERRIEN	59	ELU
COMMISSION SPORTIVE	VINCENT MERRIEN	46	ELU
	JOACHIM BOUJRAF	16	
COMMUNICATION	GERARD BESSEAU	64	ELU
CONTROLE ET RECENSEMENT	GILBERT VILLENEUVE	64	ELU
PROTECTION ET CONTENTIEUX	JEAN-MAURICE CHASSAIN	65	ELU
INSTRUCTION	REGIS VOVARD	65	ELU
RECHERCHE SCIENTIFIQUE	ESNAULT MICKAËL	64	ELU

Yannick CUSSONNEAU remercie Joachim Hakim BOUJRAF de s'être présenté et il a bien lu son programme.

Laëtitia MERRIEN, souhaiterait avoir les adresses mails et les n° de téléphone de tous les amateurs, les Présidents des Sociétés n'ont pas validés car ils désirent que toutes les demandes passent par les Présidents, de ce fait, il est demandé à tous les Présidents de rendre réponse à la secrétaire fédérale.

Jacky SALMON a une requête, maintenant que le conseil d'administration est en place, serait-il possible que le congrès fédéral ne se passe plus à SAINT JULIEN DE CONCELLES mais qu'il tourne sur les 3 groupements.

Yannick CUSSONNEAU entend la demande et en parlera au CA de la Région.

La prochaine réunion de CA de la Région Pays de Loire aura lieu le samedi 5 février 2022, l'ordre du jour sera communiqué au retour du Congrès National de Gravelines.

Le Président Yannick CUSSONNEAU clôt la séance et invite l'assemblée générale à partager le verre de l'amitié.

Fédération Colombophile Région Pays de Loire

- INFO du Président Fédéral -

Suite à notre réunion du 27 novembre 2021 à St-Julien de Concelles, j'ai eu un entretien avec Marie-Dominique ORAIN au sujet de la réunion extraordinaire du Groupement Atlantique 44.

En tant que secrétaire du Groupement, elle organisera le vote pour la deuxième quinzaine de janvier 2022 en coordination avec la région.

Les sociétés de la Côte Ouest du Groupement Atlantique envisagent la création d'un Groupement.

J'ai eu Yann MORCEAU au téléphone : il doit entamer des négociations avec les autres Présidents des Sociétés du 44, et, dans l'éventualité d'un accord, organiser la mise en place du protocole ; siège social, Bureau, n° siret, déclaration en Préfecture, etc...

La région se tiendra à sa disposition pour assister à cette mise en place dans le respect des statuts régionaux.

Le Président Fédéral

Yannick CUSSONNEAU